

est étudié avec la plus grande finesse : on sent que, cette fois, l'artiste s'est inspiré des œuvres des graveurs français de la fin du règne de Louis XIV. La perruque, par exemple, est trop fouillée; il s'en suit que la dégradation des plans n'est pas observée; de plus, il atténue fortement l'expression assez bestiale du menton du prince-évêque.

En 1719, c'est encore à notre Du Vivier que, d'après les comptes, fut confiée la gravure de la médaille d'or aujourd'hui perdue, dont le Conseil fit présent à l'avocat LOYENS pour le récompenser d'avoir écrit son *Recueil héraldique des bourguemestres de la cité de Liège* (1).

Elle nous est heureusement connue par la gravure qu'en a donnée LOYENS lui-même à la fin de son ouvrage. Elle a un air de parenté étroite avec la médaille de l'érection de l'hôtel de ville (2).

Au droit, c'est un perron accosté des lettres L. G. De chaque côté dans le champ, les armes des bourguemestres en état reposent sur des socles qui donnent leurs noms : *Nicolaus Deodotus de Trappé Co[n]s[ul]*, et *Jacobus Mathias de Lambinon co[n]s[ul]*.

Au revers, sur une large bandelette ceintrée, se lit le chronogramme : *LEGLÉ DONVM CIVI sVo LoYENS* (3), puis, dans une épaisse couronne de lauriers, *ob fastos consulares publico datos ex senatus] c[onsulto]* (4).

La dernière œuvre connue de Gangulphe du Vivier est la gravure des monnaies du *sede vacante* de 1624 (5). On y voit le buste conventionnel de St-Lambert mitré, et revêtu de la chasuble. Cette pièce est infiniment inférieure comme gravure aux précédentes.

Tel est l'œuvre de Gangulphe du Vivier, très honnête pour un graveur qui, somme toute, s'est formé lui-même, mais qui ne présente rien de bien remarquable.

On ignore quand Gangulphe du Vivier mourut; après 1724, je n'ai plus trouvé mention de lui dans aucun document; mais il se survivait à lui-même considérablement grandi en son fils Jean du Vivier, dont il y aura lieu de reparler ailleurs.

\*\*\*

Au premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, appartient encore une

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, V. I, (1865), p. 398.

(2) LOYENS, *Recueil héraldique des bourguemestres de Liège*, Liège, 1720, p. 581.

(3) « Cadeau de Liège à son citoyen Loyens. »

(4) « Pour avoir livré au public l'histoire des bourguemestres, par décret du Conseil. »

(5) DE CHESTRAT, *o. c.*, 669-571.

médaille liégeoise fort intéressante, et qui, elle, est encore coulée et reprise au burin.

Au droit, elle porte le buste de trois quarts en fort relief de François-Lambert de Selys, grand doyen du chapitre de Liège. Le revers est aux armes du prélat soutenues par un cartouche Louis XIV, et sommées d'une couronne à neuf perles, avec, au-bas,



Fig. 19. — Le grand-doyen Fr.-L. de Selys. (D'après la *Revue belge de Numismatique*, 1896.)

l'inscription *virtus in cruce*, posée sur une bandelette. Le portrait paraît être l'œuvre d'un sculpteur; il est soigneusement modelé; la chevelure a été finement reprise au burin (1).

Le grand doyen de Selys joua à Liège un certain rôle politique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce fut lui qui, en 1702-1703, alors qu'il était encore simple tréfoucier, négocia avec les Etats généraux de Hollande le traité qui sauvegarda la neutralité liégeoise. En 1710, il fut élu grand doyen de la cathédrale; il devint en 1717 prévôt de Maseyck, d'Hansinne, de Heusden et d'Hilvarenbeck, ainsi que proviseur du séminaire. Enfin, en 1723, il posa sa candidature à la succession de Joseph-Clément de Bavière, et ne dut qu'à la rivalité du grand-prévôt Maximilien-Henri, comte de Pottier, de ne pas être élu. Il mourut à Liège en 1729.

M. LÉON NAVEAU, qui a le premier publié cette médaille, rapporte une tradition d'après laquelle elle aurait été faite en l'honneur de François-Lambert de Selys, par le magistrat de Liège, à l'occasion de la cérémonie de la pose de la première pierre de l'hôtel de ville :

(1) LÉON NAVEAU, *Une médaille liégeoise inédite*. — *Revue belge de Numismatique*, 1896, pp. 203-210. Tous les renseignements qui suivent, sur le grand doyen de Selys, sont empruntés à l'article très bien documenté de M. NAVEAU.

en l'absence du prince-évêque, il avait présidé en grande pompe à cette solennité, et pour en perpétuer la mémoire, la régence, qui avait déjà fait encastrier dans une des murailles de la salle des pas-perdus de l'hôtel de ville une plaque en marbre noir aux armes du grand doyen avec une inscription commémorative, aurait offert en outre à François-Lambert de Selys la médaille décrite ci-dessus.

Il est fort à craindre que cette tradition ne se soit créée parmi les descendants du prélat sans aucun fondement, tout simplement pour expliquer l'origine de la pièce.

En effet, d'abord LOYENS (1), qui décrit la pierre commémorative, ne parle pas de médaille; ensuite, les comptes de cette époque, qui nous sont parvenus (2) en excellent état, mentionnent que l'inscription dont il vient d'être question ci-dessus fut livrée en 1718 par le sculpteur Julien HALLET (3); mais, nulle part, ni en 1714, ni dans les années subséquentes, on ne trouve de trace d'une somme quelconque payée par la Cité pour offrir une médaille au grand-doyen.

On peut donc en conclure avec certitude que la médaille n'a pas été offerte au grand-doyen par la Régence à l'occasion de la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

Les traits vieillis du prélat tendraient à faire reporter la médaille quelque dix ans plus tard, vers le moment où il brigua le siège épiscopal.

Mais c'est là un bien vague indice. Peut-être quelque heureux hasard nous livrera-t-il un jour le secret que le bronze conserve obstinément.

[A suivre.]

VICTOR TOURNEUR.

(1) LOYENS, *Recueil héraldique*, p. 535.

(2) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VIII (1865), pp. 333-98.

(3) *IBIDEM*, p. 397.



## M. Léopold Devillers

et le Cercle archéologique de Mons

En 1871, à la fin du banquet fêtant le quinzième anniversaire de la fondation du Cercle archéologique de Mons, l'un des assistants portait ce toast : « Je bois à M. DEVILLERS, à qui le Cercle est redevable de la place honorable qu'il a conquise dans le domaine de la science. » (1)

Aujourd'hui, ce Cercle a atteint un demi-siècle d'existence et M. DEVILLERS en est plus que jamais l'âme. Aussi il convient de louer sans réserves, ceux qui ont songé à célébrer ce cinquantième anniversaire en instituant une journée jubilaire en l'honneur du savant dont la modestie, l'érudition, l'activité et l'inlassable obligation ont contribué à l'enrichissement de notre patrimoine scientifique national. Il convient aussi de remercier les organisateurs d'avoir permis aux nombreux amis de M. DEVILLERS de participer à cette solennité et d'honorer l'un de ceux qui ont consacré leur existence à l'étude du passé de leur pays natal. *Wallonia* se devait d'être la première à congratuler l'historien infatigable, pour lequel les annales de Mons et du Hainaut ont été un incessant et fécond sujet d'études.

Que l'on ne s'étonne point de trouver ici une esquisse de l'activité du Cercle archéologique de Mons. Sa fondation est la grande

(1) Voir la collection des *Annales et Bulletins du Cercle* (Mons, 1857-1906, in-8°) et le *Compte-rendu du Congrès archéologique de Mons*, en 1894 (Mons, 1895, in-8°).

œuvre de M. DEVILLERS, et les soins constants, dont il a entouré cette création de sa jeunesse, montrent combien la vitalité de cette compagnie savante lui tenait à cœur. Mettre en lumière les titres que ce Cercle s'est acquis à l'estime du monde savant, c'est contribuer à faire voir une des faces de l'activité scientifique de son fondateur.

M. DEVILLERS avait vingt-cinq ans, lorsqu'avec quelques amis, il jeta les bases de l'institution, à laquelle il donna pour but de



travailler à l'histoire politique, littéraire, artistique, scientifique et religieuse du Hainaut, et en particulier à celle de la ville de Mons. Il lui semblait que dans une région où l'activité à tous les degrés est très développée, aux côtés de la Société des Bibliophiles belges (1) dont le champ d'action, nettement déterminé, est en somme restreint, et de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut (2) dont le champ d'action, au contraire, extrêmement étendu, ne réserve à l'histoire et à l'archéologie, qu'une place forcément réduite, il paraissait, dis-je, à M. DEVILLERS, qu'aux côtés de ces deux Sociétés

déjà existantes à Mons, il y avait une position à occuper, une institution à créer.

C'était en septembre 1856; élu président dès la première année, il se contenta ensuite des fonctions de conservateur-bibliothécaire, jugeant sans doute que cette tâche, moins honorifique peut-être, le mettait à même de veiller plus sûrement sur les premiers pas de la jeune Société. Avec un soin jaloux, il groupa les premiers documents, tant archives que monuments et objets d'art du passé. En quelques années, les collections du Cercle comprenaient environ 350 pièces de monnaies et médailles, 200 sceaux et une centaine de pièces archéologiques; et sa bibliothèque, outre des manuscrits et une soixantaine de dessins et d'estampes, contenait plus de 500 volumes.

En 1866, le Cercle archéologique de Mons a dix ans; l'Etat, la Province et la Ville l'aident de larges subsides; l'œuvre est en bonne voie, M. DEVILLERS accepte à nouveau la présidence, qu'il ne cesse

(1) Etablie en 1835.

(2) Fondée en 1833.

dès lors d'occuper. Ajoutez à cela, que depuis la fondation du Cercle, il fait partie du comité des publications, et vous serez de l'avis unanime, que cette longue et féconde présidence mérite un hommage exceptionnel d'admiration, et que sur la personne de son président doit se reporter tout l'éclat du cinquantième anniversaire du Cercle.

La vitalité de la Société montoise s'est surtout manifestée dans le domaine historique. L'archéologie ne pouvait aspirer à jouer ici, comme dans la province de Namur par exemple, un rôle prépondérant. Les vestiges du passé et particulièrement ceux de la période romaine et des périodes antérieures, sont loin d'être aussi abondants dans le Hainaut que dans la région élevée qui constitue le Namurois. D'autres sociétés locales importantes, la Société historique et littéraire de Tournai et la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, limitaient, dès le début, le terrain de recherches des curieux d'antiquités. Plus tard, de nouveaux groupements, le Cercle archéologique d'Enghien et le Cercle archéologique du canton de Soignies, vinrent encore restreindre ce domaine si exigü.

Ce sont conséquemment les travaux d'études historiques qui accaparèrent presque exclusivement l'activité du Cercle archéologique de Mons, et c'est dans le nombre et la valeur de ses publications que se manifeste la preuve évidente de sa force et de son importance. Par ses Annales, par ses Bulletins, par ses Publications extraordinaires se justifie la réputation dont jouit la Société montoise au premier rang des nombreuses sociétés d'études locales qui fleurissent en Belgique.

Les 34 volumes d'Annales parus aujourd'hui contiennent plus de 500 mémoires et notices et plus de 200 notes placées sous la rubrique « Variétés ». Tous les domaines de l'histoire, la bibliographie comme la numismatique, la publication des chroniques comme celle des documents d'archives, l'histoire du droit comme l'histoire ecclésiastique, l'histoire littéraire comme celle de l'art, et surtout l'histoire locale, y sont l'objet d'excellents travaux qui font grand honneur et à leurs auteurs et à la Société qui les a publiés.

Tout en regrettant de ne pouvoir faire valoir le mérite de ces œuvres autrement que par une sèche nomenclature, je crois utile de rappeler les titres de quelques-unes parmi les plus importantes.

*Recherches historiques sur le village d'Angre.* Th. BERNIER (t. XII).

*Bienne-le-Happart.* E. PONCELET (t. XXX).

*Notice historique sur le village de Boussoit.* Th. LEJEUNE (t. VIII).

*Notice historique et archéologique sur la ville de Chièvres.* L. DEVILLERS (t. VII).

- Elouges, ses antiquités et son histoire*, Ch. DE BOVE (t. XII).  
*Les Estennes*, Th. LEJEUNE (t. XII et XV).  
*Notice historique sur le village de Familleureux*, LE MÊME (t. IV).  
*Notice historique sur Fayt lez-Seneffe*, J. DESOIGNIE (t. XI).  
*L'ancienne paroisse de Gerpinnes*, F. HACHEZ (t. XIII).  
*Notice sur le village de Gottignies*, J. MONNOYER (t. XX).  
*Notice historique sur le village de Lambise*, G. MONNIER (t. IX et X).  
*Monographie archéologique et historique du village de Noirchain*,  
 A. GOSSERIES (t. XXVII).  
*Monographie du village de Nouvelles*, LE MÊME (t. XXXI).  
*Monographie des communes d'Ogy et Ghoy*, Th. LESNECO (t. XXVIII).  
*Les communes du canton de Perucelz*, L. PETIT (t. XII).  
*Les communes du canton de Quevaucamps*, LE MÊME (t. XVI).  
*Notice historique sur Le Rœulx*, Th. LEJEUNE (t. XXII).  
*Notice sur le village de St-Vaast*, J. MONNOYER (t. XXIII).  
*Notice sur le village de Thieu*, LE MÊME (t. XX).  
*Description et histoire de Mons*. — Notice publiée en anglais par John Mack-Gregory en 1709. — F. HACHEZ (t. XXI).  
*Annales de l'abbaye de St-Ghislain*, par dom Pierre Baudry et dom Augustin Durot. Livres X, XI et XII. — A. PONCELET (t. XXVI).  
*Mémoires de Nicolas Jomez*, colonel du génie à Luxembourg. — A. GOSSERIES (t. XXV).  
*Documents sur les conquêtes de Don Juan et ses partisans dans le Hainaut en 1578*, L. DEVILLERS (t. X).  
*Extraits des comptes et autres documents des recettes et dépenses de la ville de Mons*, A. LACROIX (t. X et XI) et L. DEVILLERS (t. XIII).  
*Besogné de la ville et comte de Beaumont*, E. MATTHIEU (t. XVI).  
*Notice sur un cartulaire de l'abbaye Sainte-Elisabeth, du Quesnoy*,  
 L. DEVILLERS (t. XXI).  
*Fêtes du temps jadis. Les feux de Carême*, E. HUBLARD (t. XXIX).  
*De la garantie réelle des obligations sous le régime des coutumes dans le pays du Hainaut*, J. DECLÈVE (t. X).  
*Un procès jugé à la prévôté royale d'Elouges en 1728*, Ch. DE BOVE (t. XVIII).  
*Histoire de l'abbaye de Cambron*, Cl. MONNIER (t. XIV et XVII).  
*L'ancienne abbaye de Lobbes*, Th. LEJEUNE (t. II).  
*Notre-Dame du Val des Ecoitiers*, G. DECAMPS (t. XIX).  
*L'abbaye de Bethleem ou de Bétian, à Mesvin*, LE MÊME (t. XXII).  
*L'ancienne église collégiale et paroissiale de Saint-Germain, à Mons*,  
 L. DEVILLERS (t. III).  
*Monastère des Ursulines, à Mons*, Ch. ROUSSELLE (t. XIII).  
*Notice sur le couvent des Sœurs Noires, à Mons*, L. DEVILLERS (t. XII).  
*Histoire religieuse de Mons. L'ancien doyenné de chrétienté*, E. MATTHIEU (t. XXIII).

- La procession de Mons*, L. DEVILLERS (t. I).  
*Notice sur les établissements religieux de la ville de Thuin*, E. BRACONNIER (t. XIII).  
*Les fondations charitables de Mons*, F. HACHEZ (t. I et II).  
*La littérature du sacrilège de Cambron*, LE MÊME (t. XXVII).  
*Notice sur la vie et les ouvrages du comte de Saint-Genois*, J. DELECOURT (t. II).  
*Les descriptions, les plans et les rues de Mons*, F. HACHEZ (t. XVIII).  
*Les agrandissements successifs de la ville de Mons*, Ch. ROUSSELLE (t. XI).  
*Les rues gravées de la ville de Mons et de ses monuments*, LE MÊME (t. XXV).  
*Fresques romanes découvertes au château des comtes de Hainaut*, L. DONVELD (t. XI).  
*Le passé artistique de la ville de Mons*, L. DEVILLERS (t. XVI).  
*Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne*, E. PONCELET (t. XXXIII et XXXIV).  
*La noblesse hennuyère au tournoi de Compiègne en 1238*, A. DE BEHAULT DE DORNON (t. XXII).  
*Histoire généalogique de la famille de Boussu, de Mons*, LE MÊME (t. XXII).  
*La tour et le carillon de St-Julien, à Ath*, E. FOURDIN (t. VII).  
*La procession et la foire communale d'Ath*, LE MÊME (t. IX).  
*Les abords du château des comtes de Hainaut, à Mons*, E. MATTHIEU (t. XXIV).  
*La Tour Auberon, donjon de l'ancien château de Mons*, L. SCHMITT (t. XIII).  
*Notice historique sur la milice communale et les compagnies militaires de Mons*, L. DEVILLERS (t. III).  
*La seigneurie du Cul du Sac, du Haut-Bois et du Pont de Londres*,  
 LE MÊME (t. XX).  
*Etude critique sur le nom de Mons en Hainaut*, E. DONY et Y. FONSNY (t. XXIX).  
*Essai sur l'histoire numismatique de la ville de Mons*, Ch. ROUSSELLE (t. XVIII).  
*Comment la commune de Tournai s'agrandit aux dépens du comté de Hainaut, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, A. D'HERBOMEZ (t. XXIII).  
*Le premier bailliage de Tournai-Tournais (1383-1423)*, A. ALLARD (t. XXV).  
*Souvenirs historiques sur les moulins domaniaux de Mons et de la banlieue*, A. GOSSERIES (t. XXX).

Une table des vingt premiers volumes a été publiée en 1888 et l'on peut être sûr que le moment ne tardera point, qui verra paraître celle des vingt volumes suivants : c'est dire une fois de plus le

souci que prend le Cercle archéologique de Mons de faciliter au chercheur l'examen de ses intéressantes publications.

Les six volumes de Bulletins des séances ne comprennent pas que des comptes-rendus de réunions, documents n'offrant l'attrait que pour les seuls membres du Cercle. Une centaine de notices et de nombreux matériaux historiques y ont trouvé place et ont donné à cette publication secondaire, un intérêt qu'on ne s'attend pas à y trouver. Dans les Bulletins ont été publiés :

*La seigneurie d'Oremus, à Mons, par L. DEVILLERS (1<sup>re</sup> série).*

*Notice des archives des anciennes corporations de métiers déposées aux archives communales de Mons, par LE MÊME (3<sup>e</sup> série).*

*Guerre des Paysans dans le district d'Ath et des environs (1795-8), par E. FOURDIN (3<sup>e</sup> série).*

*Notes historiques sur des monuments et établissements de la ville de Mons, par Ch. ROUSSELLE (4<sup>e</sup> série).*

*Chronique de Mons écrite par Jean Bocquet et continuée par son fils Charles (1548-1606), par F. HACHEZ (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séries).*

A côté des Annales et des Bulletins, on doit signaler les publications extraordinaires que leur nombre restreint permet de rappeler toutes et que leur intérêt oblige à citer. Ce sont :

1<sup>o</sup> Le traité de Nicolas de Guise, *Mons Hannoniae metropolis*, traduit et édité par J. Demarteau (1) ;

2<sup>o</sup> La *Carte généalogique des comtes de Hainaut*, dressée en 1792 par P.-J.-D. Melsnyder (2) ;

3<sup>o</sup> Les *Extraits des comptes de la recette générale de l'ancien comté de Hainaut* (3) ;

4<sup>o</sup> La *Notice sur le dépôt des Archives de l'Etat, à Mons*, de L. DEVILLERS (4) ;

5<sup>o</sup> Les *Inscriptions funéraires et monumentales de la province de Hainaut* (5) ;

6<sup>o</sup> Les *Chartes de l'an 1200* (6), constitutions pénale et féodale du comté de Hainaut, octroyées par le comte Baudouin VI (de Constantinople). Ces fondements de l'ancienne législation hennuyère sont reproduits par la phototypie et accompagnés d'une introduction et de notes dues à la plume de M. DEVILLERS. Leur publication célébra le quarantième anniversaire de la fondation du Cercle

(1) Mons, 1871, in-8°.

(2) Mons, Hector Manceaux, in-f° (sans date).

(3) Mons, 1871 et 1885, in-8°.

(4) Mons, 1871, in-8°.

(5) Mons, 1878-80, in-4°.

(6) Mons, 1898, in-f°.

archéologique de Mons : cette œuvre plus puissante montrait que la maturité était venue, et que les efforts du fondateur avaient obtenu leur juste récompense.

Non content de publier lui-même, le Cercle a accordé son patronage à des productions, qui rentraient dans le programme qu'il s'était tracé. Ce sont, dans l'ordre de date :

1<sup>o</sup> *Le Mémoire sur la paroisse et l'église de St-Nicolas en Harvi, à Mons*, de F. HACHEZ, MONS, 1850, in-8° ;

2<sup>o</sup> *Le Mémoire sur la paroisse de St-Nicolas en Bertainmont, à Mons*, de L. DEVILLERS, ARVENS, 1861, in-4° ;

3<sup>o</sup> *Le Mémoire historique sur l'ancienne et illustre maison des seigneurs de Bazentin, de Montauban, de Hervilly, de Malapert*, du P. ROLAND, MONS, 1860, in-4° ;

4<sup>o</sup> *Le Mémoire sur l'église et la paroisse de Ste-Elisabeth, à Mons*, de L. DEVILLERS, MONS, 1861, in-4° ;

5<sup>o</sup> *Les Promenades historiques à travers les rues de Mons*, de Ch. DE BETTIGNIES, MONS, 1864, in-12 ;

6<sup>o</sup> *Le Dictionnaire biographique du Hainaut*, de Th. BERNIER, MONS, 1871, in-18 ;

7<sup>o</sup> *Le Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, du MÊME, 1<sup>er</sup> édit., MONS, 1879, in-12 ; 2<sup>e</sup> édit., MONS, 1891, in-8° ;

8<sup>o</sup> La réédition de la magistrale notice de L. DEVILLERS : *Le passé artistique de la ville de Mons* (Mons, 1886, in-8°), qui, pour beaucoup, avait été comme une révélation.

A cet ensemble de publications, ne se borne pas l'activité du Cercle archéologique de Mons. Il s'était donné pour but de répandre le goût des études historiques et archéologiques et il n'a point failli à cette tâche. Il a organisé des excursions, minutieusement préparées par des hommes soucieux de mettre en lumière les beautés artistiques léguées par le passé. Le souvenir de ces instructives promenades est consigné dans de longs rapports confiés aux Annales ou aux Bulletins du Cercle. La venue à Mons en 1877, de la Gilde St-Thomas et St-Luc, de Gand, fut l'occasion d'une complète exploration des richesses artistiques de la capitale du Hainaut.

Dans maintes circonstances, le Cercle manifesta son vif désir de contribuer à la glorification des hommes du passé et à la restauration des trésors de nos ancêtres. En 1859, à la demande du Ministre de l'Intérieur, Charles Rogier, une commission fut chargée de rédiger un projet d'inscriptions à la mémoire d'hommes qui méritaient de n'être point oubliés, sans que toutefois leurs titres à l'admiration populaire fussent de ceux que le marbre ou le bronze pou-

vaient seuls glorifier. Le rapport de cette commission peut-être cité comme une contribution, pleine de foi, à la grandeur du Hainaut.

La même année, l'Administration communale de Mons met au concours, une Histoire de la province, destinée à être offerte au jeune comte de Hainaut; aussitôt, le Cercle nomme un comité chargé de rédiger un plan de cette histoire. De ses délibérations, sort le guide si précieux, publié par J. Delecourt sous le titre : *Bibliographie du Hainaut* (1).

En 1863, la Société montoise désigne trois de ses membres pour suivre la marche des travaux de restauration de l'église S<sup>te</sup>-Waudru, à Mons. En 1865, elle transmet à M. le Ministre de l'Instruction publique, le vœu de voir conserver et restaurer le beffroi et la façade de l'hôtel de ville de Binche. Plus récemment encore, d'accord avec la Société historique et archéologique de Tournai, elle appuie auprès du Gouvernement, le projet de dégagement de la cathédrale de Tournai.

Enfin, le Cercle archéologique de Mons qui, dès sa fondation, s'était fait représenter aux Congrès d'archéologie tenus tant en France qu'en Belgique, fut l'un des premiers à applaudir à l'heureuse initiative qu'avait prise l'Académie d'archéologie de Belgique, de réunir à Anvers un Congrès, qui serait le premier de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Cette fédération devait grouper en un puissant faisceau, les volontés jusqu'alors disséminées et créer des relations d'amitié entre tous les amateurs du passé. Quand vint son tour de diriger les travaux de cette Fédération, le Cercle s'unit aux Bibliophiles belges et à la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, pour organiser de concert avec ces Sociétés, les Congrès de 1894 et 1904 (2).

Tel est le bilan des œuvres du Cercle archéologique de Mons. Sa mission a été bien remplie jusqu'ici et l'on peut espérer qu'elle le sera aussi dans l'avenir.

\* \*

Le moment est venu de parler de l'homme, dont le nom s'est trouvé à chaque ligne, sous vos yeux, de l'ardent initiateur du mouvement vers l'étude des antiquités dans le Hainaut.

(1) Annales, tome V.

(2) La Fédération a tenu ses Congrès successivement à Anvers 1885, Namur 1886, Bruges 1887, Charleroi 1888, Anvers et Middelbourg 1889, Liège 1890, Bruxelles 1891, Anvers 1892, Mons 1894, Tournai 1895, Gand 1896, Malines 1897, Enghien 1898, Arlon 1899, Tongres 1901, Bruges 1902, Dinant 1903, Mons 1904 et Chimay 1906. Elle se réunira à Gand en 1907.

Dès 1839, M. DEVILLERS fait paraître des notices sur les monuments et les institutions de sa ville natale. En 1853, encore instituteur à l'École moyenne de l'État, il publie une plaquette intitulée : *Recherches sur quelques anciens monuments de Mons* (1). Cette même année, il est attaché au dépôt des Archives de l'État, dont il devient conservateur-adjoint en 1858, et conservateur onze ans plus tard. Il devait occuper pendant près de trente ans (2) ces fonctions qui lui permirent de développer ses travaux, en plaçant à sa portée de riches fonds de documents inédits. Aujourd'hui encore, il se rend chaque matin, dans le vaste local où reposent les belles collections qu'il classa méthodiquement durant sa longue carrière, et dont il doubla l'importance par ses patientes recherches et ses voyages dans les diverses parties de la province. Comme alors, il consacre son temps à l'examen des documents dont il tirera la matière de l'une ou l'autre publication, à ajouter à la liste fort longue de ses œuvres.

\* \*

Il n'est pas un volume publié par le Cercle archéologique de Mons, où l'on ne rencontre de notice de M. DEVILLERS, sur quelque point intéressant de l'histoire du Hainaut. L'énumération des seuls titres de ses travaux insérés dans les Annales du Cercle comprend plus de neuf pages de la table des vingt premiers volumes. Si la liste que j'ai donnée ci-dessus ne contient qu'une dizaine de mentions de ses œuvres, il ne faut l'attribuer qu'à la valeur des productions elles-mêmes, qui méritèrent très souvent d'être rééditées à part, dans la suite. C'est le cas de la précieuse publication parue sous le titre de *Description analytique de cartulaires et de chartiers du Hainaut* (3), et qui renferme l'inventaire des chartes de la plupart des établissements ecclésiastiques de la province, des chapitres d'Antoing et de S<sup>te</sup>-Waudru, des abbayes d'Alne, d'Épinlieu, d'Hautmont, de Lobbes, de S<sup>t</sup>-Denis en Broqueroie et de Soleilmont, du couvent de S<sup>te</sup>-Croix dit le Borgne Agace, à Mons, de l'Ordre de S<sup>t</sup>-Jean de Jérusalem ou de Malte, et la riche collection d'Analectes ou choix d'actes inédits concernant des localités du Hainaut.

À côté de cette série innombrable de ses travaux publiés par les soins du Cercle archéologique de Mons, il convient de signaler, parmi tant d'autres, le beau *Mémoire historique et descriptif sur l'église de Ste-Waudru à Mons* (4), les *Ordonnances et règlements de*

(1) Mons, in-8°.

(2) Il a pris sa retraite en 1898.

(3) Mons, 1865-78, 8 vol. in-8°.

(4) Mons, 1857, in-4°.

police de la ville de Mous (1), l'Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem ou de Malte (XIP et XIII siècles) (2), et les trois volumes de l'Inventaire analytique des archives des États de Hainaut (3), dont la publication lui fut confiée par le Gouvernement et la Province.

Malgré ce labeur incessant, M. DEVILLERS a accordé sa collaboration à tous les groupements qui la sollicitaient. A la Société des Bibliophiles belges, revient l'honneur d'avoir publié le Cartulaire des seules et ceux dus au comte de Hainaut (1265-1286) (4), les Particularités curieuses sur Jacqueline, duchesse de Barrière, comtesse de Hainaut (5), et les Baux de police de la ville de Mous du XIII au XV<sup>e</sup> siècle (6), trois productions qui témoignent de la valeur scientifique de leur auteur.

La Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut a publié, de M. DEVILLERS un Essai sur la musique à Mous (7), et le Messager des Sciences historiques, un travail sur La naissance et les premières années de Jacqueline de Barrière (8).

Dans les Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, M. DEVILLERS a donné le texte d'une Chronique de l'abbaye d'Épinlieu, à Mous (9), et dans les Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, il a publié des Documents concernant les possessions du chapitre de Ste-Waudru, de Mous, à Hérentals (10).

La Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement de Charleroi et le Cercle archéologique du canton de Soignies ont également eu recours à sa vaste érudition, et c'est de grand cœur qu'il accorda son aide à ces cadets du Cercle archéologique de Mous. On se rappelle que Wallonia a publié naguère (t. VIII, 1900) une communication décisive sur le peintre Jean Prévost, de Mous.

Un tel amour de l'histoire et des gloires de notre pays, d'aussi grandes qualités scientifiques devaient nécessairement obtenir une haute consécration officielle : nommé, membre suppléant de la Commission royale d'histoire, en 1875, M. DEVILLERS en devient membre

(1) Mons, 1864, in-8°.

(2) Mons, 1876, in-4°.

(3) Mons, 1884-1906, in-4°.

(4) Mons, 1873-75, in-8°.

(5) Mons, 1879, in-8°.

(6) Mons, 1897, in-8°.

(7) Mémoires et Publications, 3<sup>e</sup> série, t. II.

(8) Gand, 1886, in-8°.

(9) T. XV, Louvain, 1878, in-8°.

(10) 2<sup>e</sup> série, t. VI, Anvers, 1870, in-8°.

effectif, trois ans après. C'était ouvrir un nouveau champ d'action à son ardent désir de faire connaître le fruit de ses patientes recherches. Pour les Bulletins de la Commission, il écrit parmi tant de belles communications, les remarquables études d'histoire moderne, qui s'intitulent : Le Hainaut après la mort de Marie de Bourgogne, 1482-1483 (1), Le Hainaut sous la régence de Maximilien d'Autriche, 1483-1494 (2), Une députation des États de Hainaut en Espagne, (février-novembre 1572) (3), Participation des États de Hainaut aux assemblées des États-Généraux des Pays-Bas, 1438-1790 (4).

Les œuvres les plus importantes de sa carrière d'historien, les publications de textes, qui sont les monuments de sa longue contribution à l'étude du passé du pays de Hainaut, c'est aussi à la Commission royale d'histoire qu'il les a confiées. Les Cartulaires du Hainaut (1071-1347) (5), le Cartulaire des comtes de Hainaut, de l'avènement de Guillaume II à la mort de Jacqueline de Barrière (1387-1436) (6) et les Chartes du chapitre de Ste-Waudru de Mous (7) figurent au premier rang de cette belle série de travaux publiés par les premiers d'entre les historiens belges, les de Reiffenberg, les Gachard, les Piot, les Wauters, les Bormans, les Kurth, les Pirenne, les Vanderkindere.

Quelques années après son entrée à la Commission royale d'histoire, M. DEVILLERS est appelé à collaborer à l'œuvre de la Biographie nationale, entreprise par l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Il était tout désigné pour rappeler les noms des hommes célèbres, artistes, savants, guerriers, politiques, qui ont illustré notre patrie, et son zèle ne dément pas l'espoir qu'on fonde sur lui. Il a fourni plus de cent notices sur des Hennuyers glorieux ou notoires (8).

En 1896, il est choisi en qualité de membre du jury du dixième concours quinquennal d'histoire nationale. MM. Piot, le baron de Chestret de Hanefte, Paul Frédéricq, le comte Goblet d'Alviella, Godefroid Kurth et Eugène Hubert composent avec lui la Commis-

(1) 4<sup>e</sup> série, t. VIII, Bruxelles, 1880, in-8°.

(2) 4<sup>e</sup> série, t. X, XIV, XV et XVI, Bruxelles, 1882-89, in-8°.

(3) 5<sup>e</sup> série, t. VI, Bruxelles, 1896, in-8°.

(4) T. 74, Bruxelles, 1905, in-8°.

(5) Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, t. III, Bruxelles, 1874, in-4°.

(6) 6 vol. in-4°. Bruxelles, 1881-96.

(7) 2 vol. parus, in-4°. Bruxelles, 1899-1903.

(8) T. VIII et suivants, Bruxelles, 1884 et années suivantes, in-8°.

sion qui décerne à Ch. DUVIVIER le prix pour son travail sur *la Querrelle des d'Avesnes et des Dampierre* (1). Le rapporteur de ce jury, qui couronnait un historien du Hainaut, était le savant qui avait publié tant de travaux sur le passé de cette province : M. DEVILLERS.

En 1885, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold lui est conférée, et en 1900, il est promu au grade d'officier du même Ordre, distinctions hautement méritées par une longue carrière passée au service de l'Etat et par des œuvres considérables, dont je n'ai su donner ici qu'une pâle idée.

Mons, sa ville natale, n'a pu lui accorder que les modestes fonctions d'archiviste communal, qu'il remplit depuis 1875, avec le même dévouement qu'il a apporté dans de plus hautes situations. Il s'est empressé de travailler encore à l'histoire du clocher, à l'ombre duquel il a vécu toute sa vie, et de publier un *Inventaire analytique des archives de la ville de Mons* (2).

Dès 1876, le jury du concours quinquennal d'histoire nationale (3) déclare que le zèle du Cercle archéologique de Mons ne doit pas être méconnu (4). Dans les rapports de MM. Alphonse Le Roy et Paul Frédéricq, les travaux de M. DEVILLERS sont signalés élogieusement (5). En 1891, M. PIRENNE écrit : « L'histoire locale et provinciale » a été l'objet d'un certain nombre d'ouvrages importants. Parmi » ceux-ci se placent en première ligne les études si documentées, si » pleines de faits, que M. L. DEVILLERS a consacrées au *Hainaut* » *sous le règne de Maximilien d'Autriche*. Cette savante publication » continue la série des ouvrages où M. DEVILLERS a exposé l'état » du Hainaut à l'époque de Jacqueline de Bavière et de Marie de » Bourgogne. La méthode de l'auteur consiste à laisser en quelque » sorte la parole aux documents eux-mêmes. Par là, ses travaux » constituent des contributions du plus grand prix à l'histoire de » cette brillante dynastie bourguignonne, qui a, en vérité, créé notre » patrie » (6).

Cette opinion de l'éminent professeur de l'Université de Gand caractérise avec justesse l'activité de M. DEVILLERS. Archiviste de la

(1) Bruxelles, 1894, 2 vol. in-8°.

(2) Mons, 1882-96, 3 vol. in-8°.

(3) Période 1871-75.

(4) *Moniteur belge* du 14 juin 1876.

(5) *Moniteur belge* des 13 juin 1881 (période 1875-80) et 20 août 1886 (période 1881-85).

(6) *Moniteur belge* du 23 août 1891 (période 1886-90).

plus haute valeur, il a mis au jour une quantité innombrable de matériaux précieux pour l'histoire du Hainaut; publiciste infatigable, il a écrit d'intéressantes monographies sur les institutions et les monuments de la ville de Mons; initiateur hardi, il a donné une impulsion vigoureuse à l'étude du passé dans le Hainaut, en fondant le Cercle archéologique de Mons.

La manifestation que ce Cercle organise en l'honneur de M. DEVILLERS recueillera l'approbation enthousiaste et unanime de tous les historiens belges.

ARMAND CARLOT.







LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

## La louange de la Terre

Simple et naïf ainsi qu'à l'époque lointaine  
Où, jeune enfant dans le hameau religieux,  
Mon âme en fleur vivait avec la marjolaine,  
Je suis venu vers la Terre de mes aïeux.

Je suis venu chantant lon laine aux routes blanches,  
J'ai reconnu, debouts en marge des chemins,  
Dans la claire musique accueillante des branches  
Mes frères les ormeaux qui me tendaient les mains.

J'ai goûté le baiser de la brise sapide  
Qui descend des côteaux où dorment les forêts;  
J'ai reniflé, porté sur le souffle rapide  
Du vent, l'âcre parfum des pins et des cyprès.

J'ai perçu dans les prés, au ras des herbes vertes,  
Parmi le frisson bleu des sources d'alentour,  
Parmi le rire blanc des corolles ouvertes,  
Le jeune printemps blond qui frémissait d'amour.

Alors j'ai dit : Voici s'accomplir le mystère  
Ineffablement beau dans son éternité,  
De la jeunesse blonde et claire de la Terre  
Au cœur gonflé d'amour malgré sa vétusté.

O Terre, tu es belle ainsi qu'une amoureuse  
Qui s'étend languissante et tiède à son réveil,  
Dont la bouche est exquise et la chair savoureuse  
Comme d'un beau fruit mûr bruni par le soleil.

Ton fiancé Printemps connaît donc la magie  
De filer améthyste, émeraude et rubis  
Et, sur le métier d'or de l'aube résurgie  
De ces fils précieux te tisser des habits!

La violette embaume, humble, parmi les haies,  
La cardamine en fleur émaille les gazons,  
L'anémone sa joue aux brises des futaies,  
La bruyère rosit au loin les horizons.

Regarde-moi, Je suis venu chercher la joie,  
Préparée à mes yeux de poète naïf :  
Dans l'herbe qui frémit, dans la fleur qui chatoie,  
Ton charme réjouit mon cœur de sensitif.

Je suis venu chercher la paix de tes fontaines,  
Les mille chants ailés de tes bois printaniers,  
Le calme ecclésiast de tes cimes hautaines  
Qui bondissent au ciel ainsi que des béliers.

Je suis venu pour te louer dans la lumière,  
Car tu es belle et bonne et ton cœur est rempli  
De cet amour puissant de mère nourricière  
Vers lequel on revient après les jours d'oubli.

Je suis venu chantant, vers les courbes jumelles  
Et l'ondul gracieux bellement velouté  
De tes collines sœurs ainsi que des mamelles  
Frémisantes d'amour, de force et de santé.

O frères qui passez, interrogez les êtres,  
Interrogez les cerisiers et les pommiers,  
Interrogez les monts dont vous êtes les maîtres  
Et les vallons qui travaillent pour vos celliers.

Les arbres vous diront : Nous n'aurons point de trèves  
Par les jours de soleil et par les tièdes nuits,  
Que nous n'ayons formé du doux suc de nos sèves  
Pour vous et vos enfants les meilleurs de nos fruits.

Les prés verts vous diront : Nous ferons les délices,  
Au banquet parfumé du trèfle violet,  
De vos brebis, de vos taureaux, de vos génisses.  
Vous aurez en retour leurs laines et leur lait.

Le chaume répondra : Frères, je vous convie  
A chanter avec foi les joyeuses chansons;  
N'ayez crainte : je suis le pain, je suis la vie  
Que vous viendrez cueillir aux prochaines moissons.

Vous entendrez enfin les entrailles profondes  
Où gisent les charbons, les marbres et les ors,  
Vous crier : Ouvrez-nous par les pics et les sondes  
Et nous vous livrerons infinis nos trésors.

O Terre, tu es belle et bonne et tu es mère,  
Et je te chante, moi poète, moi terrien,  
Comme un enfant pieux qui courbe sa chimère  
Devant l'autel immense où ton culte se tient.

Et je bénis aussi la mort selon la norme,  
Qui viendra me surprendre en un jour de soleil,  
Puisque tu m'ouvriras ton sein pour que j'y dorme  
Jusqu'aux temps révolus mon paisible sommeil.

O Terre, et dans tes flancs d'où ta chanson s'élève,  
Mon pauvre corps très las, en poussière émietté,  
Continuera son rêve doux avec ton rêve,  
Ton rêve infiniment d'amour et de bonté.

EDOUARD NED.



## La question de l'Académie

Il y a une « question de l'Académie. » Elle agite, depuis plusieurs mois, le monde des lettres, et même celui des sciences. Elle a suscité de nombreux articles dans les journaux et dans les revues. Elle a fait couler des flots d'encre.

Comment est-elle née? Et en quoi consiste-t-elle? Voici.

\*\*\*

Le 28 février 1906, l'*Association des écrivains belges* exposait au Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, dans une longue requête, les desiderata de la littérature belge, tels qu'ils ressortaient d'une minutieuse enquête menée auprès de nos littérateurs; en formulant les vœux de nos écrivains, l'*Association* faisait appel à l'intervention de l'Etat pour qu'ils fussent réalisés.

Le premier des vœux qu'énuméraient ces *Cahiers* de la littérature belge, était celui de voir créer, « dans le sein de l'Académie » royale de Belgique, une classe nouvelle réservée aux écrivains » proprement dits. » (1)

Ce vœu peut surprendre, à première vue.

En effet, chacun sait, et notre *Académie royale*, qui se glorifie de l'ancienneté de ses titres, n'ignore pas, que l'académie fondée par Marie-Thérèse était une *Académie impériale et royale des sciences et des belles-lettres*. COBENZL, en provoquant la création de la *Société littéraire* le 12 janvier 1769, et CHARLES DE LORRAINE, en présidant à la transformation de celle-ci en *Académie* le 16 décembre 1772, bien loin de frapper les lettres d'ostracisme, voulaient au

(1) Voy. *Le Samedi* du 21 avril 1906.